

FICHE DE PROJET N° 8.1.

Titre du projet : Relance de la formation professionnelle du personnel judiciaire et pénitentiaire au sein de l'E.F.R.P.J.

Contexte et analyse :

Depuis 1986, l'EFRPJ n'assure plus de formation professionnelle en raison notamment de l'insuffisance des financements. En conséquence, les personnels anciennement formés n'ont plus eu l'occasion de mettre à jour leur connaissance. Les nouveaux personnels ont été quant à eux formés sur le tas, sans passer par un cursus uniforme dispensé au sein de l'Ecole. Les carences de formation et le déficit en personnel ont des incidences sur le fonctionnement des chaînes pénale et civile ainsi qu'au niveau de l'exécution du jugement et des peines prononcées.

Justification du projet et de l'approche

- Les dysfonctionnements des activités de l'Administration de la Justice constatées sont liés aux carences professionnelles du personnel. De ce fait, la relance de l'Ecole permettra d'une part, de combler le déficit des agents n'ayant plus suivi de formation adéquate et d'autre part, d'organiser des cursus de formation initiale destinée aux futurs stagiaires admis aux concours.
- L'approche consistera à établir des programmes communs et transversaux de formation initiale et continue qui seront dispensés aux greffiers, secrétaires de parquets, huissiers de justice et agents pénitentiaires.
- Les formations seront assurées en alternance, entre l'Ecole et des stages pratiques au sein des juridictions, des offices et Etablissements pénitentiaires.

Objectif global :

Doter l'administration de la justice d'un personnel professionnel répondant aux besoins du bon fonctionnement des chaînes pénales et civiles.

Objectif(s) spécifique(s) :

1. Réorganisation du fonctionnement de l'Ecole et des cursus qui tiendront compte des formations à dispenser au sein des différentes sections professionnelles ;
2. Mettre à jour les programmes de formation initiale et continue disponibles ;
3. Créer des relations de partenariats avec des Instituts similaires ;

Résultats attendus et indicateurs de réussite :

Résultats attendus	Indicateurs de réussite
1. Redéfinition de l'organigramme de l'Ecole et des cursus selon les types de formations professionnelles	1 nouvel organigramme tenant compte des différentes sections de formation est validé.

1.2. Sélection et formation des formateurs	Nombre de formateurs retenus et formés.
2.1 Les programmes de formation initiale et continue sont mis à jour.	Documents de programmes de formation sont validés
2.2 Des concours d'admission sont organisés	Nombre de sessions de formation initiale sont assurées périodiquement
3. Des partenariats entre l'Ecole et d'autres Instituts similaires sont établis	Nombre d'instituts de formations sont contactés et en relation.

Activités :

1. Définir les contenus scientifiques et pédagogiques des cursus de formation
2. Etablir l'équipe de formateurs par section opérationnelle ;
3. Etablir un budget annuel de fonctionnement de l'Ecole ;
4. Organisation des concours d'admission (avis de concours, sélection des candidats et publication des résultats)
5. Organisation des sessions de formation initiale et continue
6. Conventions de partenariat signées.

Calendrier et budget :

Activités	Calendrier indicatif	Budget estimatif
1. Définir les contenus scientifiques et pédagogiques des cursus de formation	2 ^e Sem. 2008	
2. Etablir l'équipe de formateurs par section opérationnelle	2 ^e Sem. 2008	
3. Etablir un budget annuel de fonctionnement de l'Ecole	2 ^e Sem. 2008	
4. Organisation des concours d'admission	1 ^{er} Sem. 2009	
5. Organisation des sessions de formation initiale et continue	2 ^e Sem. 2009	
6. Conventions de partenariat signées.	Périodiquement	
Mise en œuvre de la formation proprement – dite		
TOTAL DU BUDGET ESTIMATIF		500.000 \$

Analyse des risques :

1. Absence de volonté politique
2. Non affectation des ressources budgétaires ;